



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET



CUNCA : Compte rendu de la réunion (visio) du 4 Janvier 2023

Présents : N. PARENT, R. GERLET, J. CHAUVET, D. LEBRUN, P. DEBRET

1. Bilan Fields et BICP 2022

La saison s'est bien déroulée avec cependant quelques problèmes concernant :

- Les ICP où des chiens de races non invitées ont concouru par erreur tout d'abord, de la personne qui a engagé et aussi par erreur de l'organisateur. Bien entendu, la récompense d'un sujet d'une race non invitée ne sera pas homologuée. A ce sujet, il est rappelé que les races à faible effectif (100 naissances maximum) restent invitées systématiquement dans les ICP, par décision de la CUNCA ce nombre de 100 reste inchangé.
- Dans quelques organisations, les tirages au sort des Juges ou des terrains n'ont pas été effectués. Pour une bonne crédibilité, il est judicieux d'effectuer ce tirage au sort en public, devant plusieurs concurrents accompagnés d'un Juge extérieur à l'organisation.
- La vérification des carnets de travail est nécessaire, les organisateurs doivent laisser le temps et la possibilité aux Juges de réaliser cette vérification avant le départ sur les terrains.
- Le respect du cahier des charges de l'organisateur dont le contrôle vétérinaire reste indispensable.

Il est décidé à l'unanimité que pour tout manquement au règlement, l'organisation du concours concerné sera suspendue pendant un an.

2. Jury OPEN de France

Pour le choix définitif du Jury, il sera tenu compte de l'acceptation éventuelle des différents Juges et du nombre de chiens présents : la CUNCA se réservant le droit d'en décommander certains.

- Quête de chasse :

AUPEE, BAUDE, BEILLARD, BOUCHER, BOUEE, CARPENTY, DEBRET, DERACHE, DOISE, FARCY, GARAND, GERLET, GOTTI JP, GUILBERT Y, GUILBERT S, HENOCQUE, HUPE, JONCOUR, LEBRUN, LEICKMAN, MADIOT, MAILLET, MONTIGNY, PROVOST, SOUSTRE, TASTET.

- Grande quête :

DELIGEY, DESMARETZ, DOISE, HUPE, MERLE DES ISLES, NARGAUD, SOUBIELLE, TASTET, TESTA.
Ce Jury sera à finaliser par P. DEBRET en concertation avec l'ACT Champagne Ardennes.



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRÊT



3. Sélection championnat du Monde

- **Coupe d'Europe des chiens d'arrêt continentaux** : Yves JONCOUR La sélection s'effectuera en Espagne.

- **Coupe d'Europe de grande quête** : David DELIGEY.

Sélection sur le terrain en Espagne.

Tenues :

Commande à faire auprès de la Sté Percussion (R.GERLET) ; même modèle que l'an dernier (6 tenues encore en stock).

Grande quête : la France n'est pas en mesure d'organiser la coupe latine au printemps. La question est à étudier pour le 2nd semestre (Landes, Auvergne ...).

4. Règlement

Refonte des titres de champion GN et GS.

Les avis recueillis par mail sont présentés et commentés au cours de la réunion. Quand ils ne sont pas hors sujet ils sont plutôt favorables à la refonte.

Les deux championnats sont donc regroupés en un seul, les chiens pouvant obtenir les CACT nécessaires à l'homologation sur une seule espèce de gibier.

La question d'un rapport obligatoire pour les britanniques sera inscrite à l'ODJ d'une réunion avec tous les clubs de race prévue lors de l'Open de printemps 2023. Un possible changement pourra éventuellement prendre effet au second semestre. D'autres sujets pourront bien évidemment être abordés.

Titre de Trialer

Rappel : en plus des récompenses en travail, un qualificatif TB en standard obtenu en France est au minimum nécessaire pour l'attribution du titre.

5. Modalité de recouvrement des redevances et CACIT

Pour la dernière saison il manque encore 4 personnes qui n'ont pas réglé leur redevance.

Pour les redevances BICP, et devant la complexité de l'enregistrement des paiements, il est décidé que pour la prochaine saison le paiement de la redevance BICP se fera en chèque à adresser à René GERLET avec les résultats du concours. La prise en compte des résultats ne sera effective que quand le chèque sera réceptionné par Monsieur GERLET.

Le paiement des CACIT est à effectuer par l'organisateur du concours à Madame Charlotte BOULANGER à la Centrale Canine au moment de la sortie du calendrier.



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRÊT



6. Dossiers de Juges

Pour la Grande Quête, Monsieur BOUTENEIGRE est apte, de même que Monsieur MUSCARI en Quête de Chasse. Leur dossier sera envoyé à la SCC pour nomination lors de la commission de fin de ce semestre.

Messieurs MOESCH et PIROT ont passé l'examen en présence de Dominique LEBRUN. Monsieur MOESCH a réussi et pourra continuer son cursus, Monsieur PIROT a la possibilité de repasser une fois son examen.

Monsieur LECHAT demande à passer son examen à la Centrale, cette cession étant complète il aura la possibilité de s'inscrire à l'automne.

7. Questions diverses

Club de l'Épagneul Breton - Ne plus exiger un résultat dans un gibier tiré avec rapport pour l'attribution du titre de CHIT : sujet qui relève de la réglementation FCI hors compétence de la CUNCA.

Instaurer la quête en couples pour les continentaux à l'instar des Britanniques : la barre est considérée comme trop haute pour la majorité des races continentales.

Club du Braque Allemand - Ajouter un BREP aux conditions d'obtention des titres de champion GN/GS : il est possible aux clubs de le prévoir sans pour autant le généraliser.

Approuvé Comité SCC le 23-02-2023